



Unité pastorale Notre-Dame

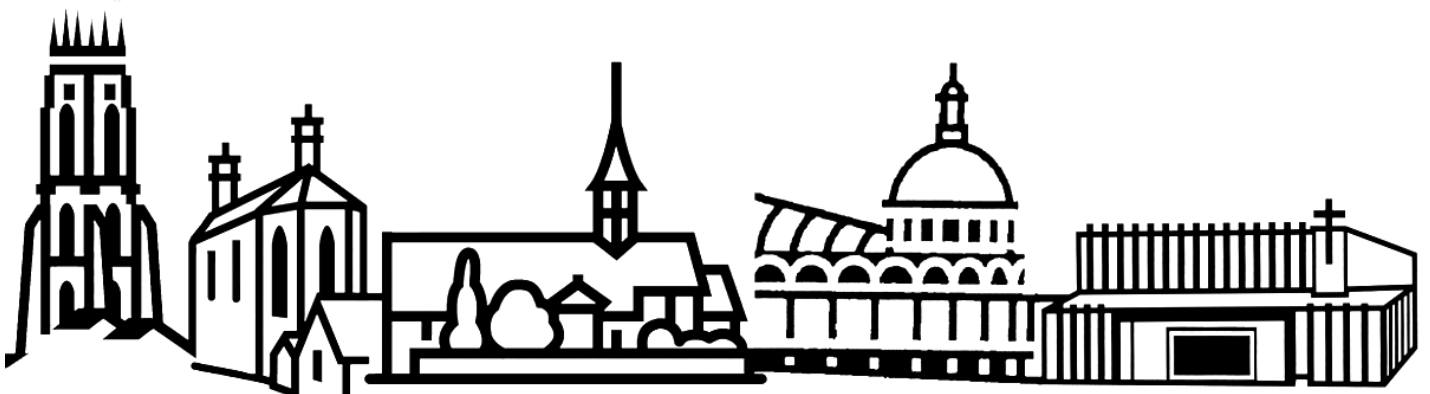
Plan pastoral

2010-2015

Écoutez !

Voici que le semeur est sorti pour semer...

(Marc 4, 1)



Introduction

La création des unités pastorales (UP), vécue sous le signe de l'Esprit Saint, offre des chances nouvelles pour la proposition de la foi et la pastorale de l'engendrement. C'est dans cette espérance que nous avons souhaité œuvrer à la définition des priorités pastorales de l'UP Notre-Dame pour la période 2010-2015. Leur mise en œuvre sera bien sûr confiée à l'équipe pastorale, à qui il appartiendra de discerner au quotidien la pertinence de nos propositions.

Les priorités définies dans ce document sont à concevoir comme des orientations destinées à « alimenter le dynamisme pastoral dans un domaine donné¹ ». C'est pourquoi nous les confions également à la prière fervente de chacun et chacune, religieux et religieuses, prêtres et laïcs engagés, paroissiens et paroissiennes de notre UP. Nous restons en effet convaincus que c'est dans la prière et l'attention aux signes de l'Esprit que s'enracine et s'accomplit toute action pastorale.

Notre plan pastoral contient quatre parties. Le préliminaire se veut attentif aux signes des temps, et désire en même temps dégager quelques axes de réflexion à long terme pour l'avenir de la mission de notre Eglise dans notre UP et notre décanat de Fribourg. Les priorités pastorales de l'UP Notre-Dame pour la période 2010-2015 sont ensuite brièvement présentées. Une troisième partie aborde quelques questions selon nous essentielles sur lesquelles il conviendra d'amorcer une réflexion durant cette période de planification déjà. Enfin, une présentation détaillée des priorités et des objectifs correspondants, assortie d'un calendrier de réalisation, complète notre plan pastoral.

1. Préliminaires

La création de l'UP a suscité de fructueux échanges et de belles collaborations entre paroisses. Nous avons vu naître des initiatives UP qui permettent de renforcer l'identité de l'ensemble des paroisses. Mais ladite création a également suscité des questions d'identité des mêmes paroisses. Une certaine crainte de voir sa paroisse « noyée » dans le grand ensemble a été constatée à de réitérées reprises. Cette crainte est compréhensible, comme est aussi légitime la volonté de conserver les racines de chaque paroisse.

Maximiser les synergies entre paroisses tout en conservant leurs identités propres est une thèse qui n'est pas remise en question. La pénurie d'agents pastoraux (prêtres, diacres et laïcs) et de bénévoles qui guette à terme le diocèse et par conséquent notre UP risque cependant de nous contraindre à revoir cette thèse.

Bien que les forces pastorales en place et l'évolution de ces dernières permettent de conserver notre rythme de croisière pour ces 5 prochaines années, il conviendra d'être attentif à l'évolution des forces pastorales en présence dès le début de la mise en œuvre de ce plan pastoral pour prévoir l'avenir en la matière.

Tout en mettant en exergue la richesse de la vie pastorale de notre UP et de nos paroisses, il faut aussi, sans se démotiver, accepter d'abandonner certaines habitudes, certaines pratiques pastorales pour privilégier des projets pastoraux décidés synodalement. C'est l'un des buts de ce plan pastoral qui veut préparer, à terme, la création de vrais pôles de compétences.

¹ Guide pour l'élaboration du plan pastoral de l'UP

2. Priorités pastorales

La définition de priorités pastorales n'est pas sans danger, car elle pourrait être guettée par un souci d'efficacité à court terme qui serait bien éloigné du message évangélique. En proposant d'orienter l'activité pastorale de l'UP vers les plus faibles, le CUP a souhaité au contraire semer les signes d'une espérance à long terme, animée par le souffle de l'Esprit. Au final, il a ainsi retenu comme priorités pour la période 2010-2015 la pastorale des préadolescents et des adolescents, d'une part, la diaconie, d'autre part. L'élaboration de ces priorités, brièvement présentées dans cette deuxième partie, a été confiée à deux groupes de travail distincts. Leurs rapports, qui font partie intégrante du plan pastoral, figurent dans la dernière partie de ce document.

a) Pastorale des préadolescents et des adolescents

Cette priorité s'inscrit dans le cadre plus général de la proposition de la foi. Plus précisément, en offrant aux jeunes des espaces de rencontre, que ce soit, par exemple, par la création de groupes ou l'organisation de camps d'été, les objectifs retenus visent à favoriser une expérience communautaire et d'Eglise propice à la découverte et à l'approfondissement de la foi.

b) Diaconie

L'engagement au service de la personne, dans la fidélité à l'Evangile, est au cœur de toute vie chrétienne. En particulier, l'engagement de témoins agissant auprès de ceux que l'âge ou la maladie retiennent à leur domicile et isolent de notre communauté est un signe visible de la tendresse et de la miséricorde de Dieu. La réalisation des objectifs regroupés sous cette deuxième priorité s'inscrit en harmonie avec la poursuite des autres actions, déjà en cours ou en voie de concrétisation, au service des aînés de notre UP. Idéalement, elle devrait constituer une étape vers la mise en place d'un service de diaconie attentif à la personne dans ses multiples dimensions.

Ce projet relève nécessairement d'une pastorale de proximité car les relations de voisinage, les liens tissés dans et avec les divers groupements paroissiaux y tiennent une place essentielle. Au niveau des paroisses, les services de diaconie auprès des malades et des personnes âgées sont appelés à se développer. Au niveau de l'UP, il s'agira de promouvoir, de soutenir, de structurer et de coordonner ces actions ainsi que de les faire profiter de possibles synergies.

3. Structure gestionnaire et administrative

La structure administrative et gestionnaire telle qu'elle se présente au sein de l'UP actuellement est le fruit et la réponse à une organisation pastorale donnée. En effet, la structure administrative, composée essentiellement de secrétariats paroissiaux et d'un(e) secrétaire de l'EP, ne s'est pas développée de manière indépendante d'une organisation pastorale, tels deux systèmes évoluant indépendamment l'un de l'autre sans jamais se rencontrer. Elle accompagne, sur le plan de l'administration et de la gestion, une structure pastorale déterminée et tente de répondre et de correspondre, en la servant sur le plan administratif, à la structure pastorale décidée et mise en œuvre par l'Autorité diocésaine.

Dans une perspective à moyen et à long terme, il conviendra de toujours adapter l'organisation et le niveau de structure administrative à une nouvelle structure pastorale, dont on ignore, au stade actuel, les contours exacts. Cette adaptation, nécessaire, devra tenir compte des personnes professionnellement engagées au sein des secrétariats paroissiaux et qu'il convient de respecter.

La réflexion actuelle a permis de dégager la nécessité, chaque fois qu'un poste se libère naturellement (par retraite ou départ volontaire de la collaboratrice ou du collaborateur) au sein du personnel des paroisses, de réfléchir attentivement à la repourvue du poste, tant dans son principe que dans le taux d'activité ou le contenu du cahier des charges, de façon à adapter progressivement et de façon permanente la structure administrative et gestionnaire aux nécessités pastorales et aux moyens financiers dont disposent les paroisses. Pour les membres du personnel dont le cahier des charges comporte une composante ou une dimension pastorale significative, la réflexion devra être enrichie de celle du Conseil de gestion, qui y participera dans le souci d'adaptation précitée, étant sauve par ailleurs l'autonomie paroissiale permettant d'engager, de fixer le cahier des charges et de rémunérer le personnel des paroisses. Cette mesure sera mise en œuvre immédiatement.

Enfin, une réflexion a eu lieu sur le taux d'activité qui doit être celui du ou de la secrétaire de l'EP. Cette question n'a pas été tranchée et sera reprise par le conseil de gestion qui doit vérifier le bon équilibre entre taux d'activité et objectifs du cahier des charges².

² Ainsi, avant l'instauration des UP, c'est une structure administrative d'essence uniquement paroissiale qui a été mise en place, afin de répondre aux demandes des ordinaires du lieu en charge de la paroisse. Cette structure était plus ou moins importante en fonction des moyens financiers à disposition, du caractère bénévole ou non-bénévole des activités de secrétariats, de l'histoire et des traditions locales, et surtout du souhait de l'ordinaire du lieu.

Lors de l'instauration de l'UP, il a été décidé de compléter l'organisation administrative par la création d'un poste de secrétaire de l'EP. Le taux d'activité a été tout d'abord fixé à 50% puis est passé à 75%. Une coordination des tâches et des compétences a été nécessaire avec les secrétariats paroissiaux, ceux-ci ayant été maintenus dans leurs compétences et leurs tailles. Ce maintien, voulu et réfléchi, a correspondu à la structure pastorale mise en place, à savoir que chaque communauté paroissiale a pu bénéficier de la répondeance d'un agent pastoral prêtre et de la présence d'un agent pastoral laïc dans chaque cure. Dès lors que la structure pastorale était celle-ci, le besoin d'une modification profonde de l'organisation et de la taille des secrétariats paroissiaux ne s'est pas imposé et ne s'impose toujours pas actuellement.

Il convient aussi de souligner que la mise en place d'un conseil de gestion, d'un conseil interparoissial, principalement chargés des aspects financiers de l'UP, a permis la création et la mise en œuvre d'un véritable budget pastoral, tout en simplifiant au maximum possible les processus de décisions dans ce domaine, qui n'ont pas été modifiés par l'instauration des UP et doivent donc être formellement respectés.

4.

Priorités pastorales pour la période 2010-2015

Rapports des groupes de travail

Priorité pastorale 1 : Pastorale des préadolescents et adolescents

1. Etat des lieux

- parcours de la Confirmation
- servants de messe
- activités de Formule-Jeunes (prière Taizé 1 fois par mois, 10-15 jeunes ; table « couvre-toi », camp d'été, pèlerinage au désert)
- scouts
- colonie St-Nicolas/St-Paul, voyage à l'étranger, camp d'été au Rathvel (Les Paccots)
- pèlerinage des jeunes à Einsiedeln
- opération d'aide (Bolivie à St-Jean)
- aumônerie des CO (actions de Noël, de Carême)
- Maranatha (groupe de jeunes lié aux Carmes)
- Prier-Témoigner
- Focolari.

2. Buts

- but général : proposer la foi
- but particulier : comment atteindre les jeunes qui ne sont pas là et fortifier ceux qui sont là ?
- but défini : offrir des espaces où les jeunes de l'UP, marqués par la civilisation de l'image, dans un cadre connoté (UP), peuvent se retrouver et vivre une expérience communautaire et d'Eglise, par une activité liée à un lieu précis.

3. Objectifs

3.1 Création d'un groupe de jeunes de l'UP (les jeunes de Notre-Dame ; JND)

Réunissant les jeunes de 12 à 18 ans, avec mise en place d'une petite équipe responsable de la pastorale des jeunes (mission : coordonner activités, encadrer, susciter activités et nouveaux membres). Trouver des éléments leaders dans les groupes déjà constitués, dans les quartiers ou dans les classes.

Les encourager et les inviter à participer au JMJ romandes et internationales (Madrid), Journées européennes de Taizé.

Forces pastorales : 2 membres de l'EP et plusieurs personnes bénévoles

Calendrier : automne 2010 ou printemps 2011

Moyens financiers : budget au niveau de l'UP

3.2 Développement de la Colonie St-Nicolas/St-Paul

Organisation de plusieurs camps d'été (2), avec des équipes différentes, afin de pouvoir répondre à la demande (= augmenter l'offre). Etendre la promotion à la participation à la Colonie à toutes les Paroisses de l'UP. Promouvoir l'idée qu'à partir de ces activités (colonie d'été), les jeunes, s'ils le souhaitent, peuvent se réunir durant l'année pour d'autres activités ou s'insérer dans des groupes ou activités existants (cf. état des lieux). Participation des membres de l'EP (y compris prêtres) au camp.

Forces pastorales : 1 membre de l'EP (et plusieurs personnes bénévoles)

Calendrier : 2011

Moyens financiers : budget au niveau de l'UP

3.3 Ciné-pizza ou ciné-cure

Selon un rythme mensuel, séance de cinéma suivie d'un temps de discussion et accompagnée d'un temps de convivialité. Lieu : salle de la Lenda, Paroisse de St-Maurice (équipée).

Forces pastorales : 1 membre de l'EP (curé répondant St-Maurice)

Calendrier : janvier 2010

Moyens financiers : à charge Paroisse de St-Maurice et UP (pour convivialité)

3.4 Susciter des rencontres de jeunes

De nature conviviale, selon un rythme mensuel, sous des formes diverses (discussions, débats, pratique d'un sport collectif, chant, musique, etc.). Faire en sorte que les jeunes aient du plaisir et de l'intérêt à se rencontrer et à se retrouver dans un cadre non formel.

Forces pastorales : 2 membre de l'EP (1 membre responsable)

Calendrier : printemps 2010

Moyens financiers : budget au niveau de l'UP

3.5 Création d'un blog ou d'un site Internet spécifiquement destiné aux jeunes

Par une équipe de jeunes motivés et leur en confier la maintenance. Moyen de communication pour le groupe de jeunes de l'UP.

Essai pilote d'un blog à réaliser par les confirmands.

Forces pastorales : 1 membre de l'EP (haute surveillance)

Calendrier : 2011

Moyens financiers : budget au niveau de l'UP

4. Objectifs 2010 – 2015 (cf. p. 7)

PLAN PASTORAL 2010 – 2015 DES PREADOLESCENTS ET ADOLESCENTS

CALENDRIER	OBJECTIF	FORCES PASTORALES	BUDGET
2010	<p>Au niveau de l'UP : ciné-pizza ou ciné-cure. Selon un rythme mensuel, séance de cinéma puis discussion et partage, dans un premier temps avec les confirmands. Lieu : salle de la Lenda, paroisse St-Maurice, déjà équipée. But final : favoriser échanges et convivialité.</p>	1 membre de l'EP (curé répondant St-Maurice)	Au niveau de l'UP
2010	<p>Au niveau de l'UP : création d'un groupe de jeunes (les jeunes de Notre-Dame : JND), dans un premier temps avec des adolescents de 16 ans et plus, et mise en place d'une petite équipe responsable de la pastorale des jeunes, ayant pour mission de coordonner, encadrer, motiver. But final : encourager à la participation aux JMJ romandes et internationales ainsi qu'aux Journées européennes de Taizé.</p>	2 membres de l'EP et plusieurs bénévoles	Au niveau de l'UP
2011	<p>Au niveau de l'UP : mettre sur pied des rencontres mensuelles de jeunes de 12 à 18 ans sous formes diverses (sport, chant, musique, ...) But final : susciter plaisir et intérêt à se rencontrer dans un cadre non formel.</p>	2 membres de l'EP (1 membre responsable)	Au niveau de l'UP
2011	<p>Au niveau de l'UP : développement de la colonie St-Paul / St-Nicolas (déjà existante sous forme d'association) afin de répondre à une forte demande. Etendre l'offre à toutes les paroisses de l'UP. But final : susciter la motivation des jeunes pour participer à d'autres activités mises sur pied au cours de l'année et/ou les intégrer dans des groupes existants.</p>	1 membre de l'EP et plusieurs bénévoles	Au niveau de l'UP
2011	<p>Au niveau de l'UP : création d'un blog ou d'un site Internet pour et par les jeunes. But final : moyen de communication pour le groupe de jeunes de l'UP.</p>	1 membre de l'EP (haute surveillance)	Au niveau de l'UP
2012	Suivi des projets et consolidation.		
2013	Suivi des projets et consolidation.		
2014	Suivi des projets et consolidation.		
2015	Suivi des projets et consolidation.		

Priorité pastorale 2 : Diaconie

1. Visée globale

J'étais malade et vous m'avez visité... En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait (Mt 25, 36.40).

En fidélité à la parole de l'Evangile, être une UP qui soit un témoin agissant et crédible de la tendresse et de la miséricorde de Dieu auprès de ceux que l'âge et la maladie isolent de notre communauté.

2. Groupe cible

2.1. Décision de l'Evêque en matière de coordination diocésaine

Mgr Bernard Genoud, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a décrété, à l'occasion du Forum diocésain 2010 consacré à la diaconie, une nécessaire meilleure coordination entre toutes les instances impliquées au sens large de la diaconie. Des réflexions au niveau de notre Unité pastorale iront dans ce sens. Par ailleurs, toujours à la demande de Mgr Bernard Genoud, la fête de la St-Vincent de Paul, patron de la diaconie, sera célébrée le dimanche le plus proche du 27 septembre.

2.2. Observations : le contexte actuel en ville de Fribourg

Le projet de diaconie élaboré par **le groupe de travail Caritas-Paroisses de Fribourg** concerne essentiellement des personnes précarisées rencontrant des difficultés matérielles et relationnelles ; il ne s'occupe pas des personnes malades ou âgées.

Les Conférences St-Vincent de Paul poursuivent leurs activités paroissiales tout en ayant pour objectif une meilleure synergie entre elles et plus largement encore au niveau décanal. Une commission de travail sur le plan décanal œuvre dans ce sens.

La constitution, la formation et le suivi des équipes d'aumônerie et d'accompagnement spirituel dans les EMS relève en premier lieu du **Bureau cantonal de la pastorale de la santé**.

Les directives légales relatives à la protection des données interdisent aux hôpitaux la divulgation des noms des paroissiens hospitalisés. D'autre part, les hôpitaux disposent d'**équipes d'aumônerie désignées par les Eglises**.

2.3. Le groupe cible prioritaire

Les observations rapportées au point 2.2 nous amènent à retenir comme groupe cible prioritaire de notre projet de diaconie les personnes âgées, malades et isolées à domicile.

2.4. Modalités générales de réalisation

Ce projet s'inscrit nécessairement dans le domaine d'une pastorale de proximité car les relations de voisinage, les liens tissés dans et avec les divers groupements paroissiaux y tiennent une place essentielle.

En priorité, l'action devrait donc s'organiser au niveau de chaque paroisse, le rôle de l'UP étant de soutenir et de coordonner cette action. Dans les paroisses de l'UP existent, de manière plus ou moins structurée, des initiatives de diaconie auprès des personnes malades ou âgées à domicile. Au niveau de l'UP, il s'agira de promouvoir, de soutenir, de développer, de structurer et de coordonner ces actions ainsi que de les faire profiter de possibles synergies.

3. Objectifs

3.1. Remarques

Les objectifs concrets sont regroupés sous trois démarches : organiser, informer, rencontrer. Ces démarches ne se succèdent pas toujours mais peuvent (et parfois doivent) être menées simultanément.

L'accent est mis sur les démarches d'organisation et d'information afin de permettre d'atteindre plus largement et efficacement les objectifs concrets de rencontre. Les actions proposées dans ces démarches ne sont pas toutes nouvelles. Elles existent déjà partiellement et sous des formes diverses dans nos communautés, mais trop modestement.

Le plan pastoral (cf. tableau annexé) retient, parmi les nombreuses actions concrètes énumérées ci-dessous, un objectif prioritaire par année pour l'UP et pour la communauté paroissiale, ce qui n'exclut nullement la réalisation des autres actions, notamment celles qui sont énumérées sous la rubrique « rencontrer ». Ces objectifs prioritaires sont autant d'étapes vers la mise en place de notre service de diaconie auprès de ceux que l'âge, la maladie et surtout la solitude affectent lourdement.

3.2. Au niveau des paroisses

3.2.1. Organiser

- Elaborer puis tenir à jour une liste des paroissiens visités/à visiter.
- Elaborer puis tenir à jour une liste des paroissiens âgés de plus de 82 ans (envois de messages : p. ex. Noël, vœux d'anniversaire, invitation etc.)
- Constituer/élargir une équipe de bénévoles qui se répartissent les visites d'entente avec le curé ou le prêtre répondant de la paroisse.
- Désigner un/e coordinateur/trice qui, en collaboration avec le curé ou le prêtre répondant, réunit régulièrement les bénévoles, les soutient et les conseille, fait le lien avec le coordinateur de l'UP et, par l'intermédiaire de celui-ci, est le relai du Bureau cantonal de la pastorale de la santé au niveau paroissial.

3.2.2. Informer

3.2.2.1. Qui informer?

- Les demandeurs potentiels :
Les paroissiens ignorent souvent qu'il est possible de recevoir une visite ou la communion ou n'osent pas demander ce service à la paroisse.
- Les visiteurs/visiteuses potentiels:
Faire appel aux paroissiens et les encourager à s'engager dans ce service.
Les informer des possibilités de formation.

3.2.2.2. Comment informer ?

- Par le bouche à oreille, notamment dans les groupements de paroisse ou de quartier (p. ex. groupe de gym des dames, chœur mixte, vie montante, mouvement des aînés etc)
- Par des informations orales : annonces à la fin de la messe
- Par les feuilles dominicales
- Par un flyer distribué dans les églises de l'UP et dans des boîtes aux lettres de personnes âgées ou malades
- Par le site internet de chaque paroisse et de l'UP

3.2.3. Rencontrer

- Visiter (écoute, accompagnement humain et spirituel) les personnes à domicile.
- Apporter la communion à domicile.
- Proposer et préparer une participation au sacrement de l'Onction des malades.
- Envoyer un message à l'occasion de Noël, de Pâques, de la Journée des malades.
- Apporter la feuille dominicale aux personnes visitées.

3.3. Au niveau de l'UP :

3.3.1. Organiser

- Désigner un membre de l'EP comme coordinateur de la diaconie auprès des malades et des personnes âgées pour l'UP.
- Au besoin, organiser une session de formation d'auxiliaires de la communion pour l'UP.

3.3.2. Informer

- Déléguer un représentant de l'UP auprès du Bureau cantonal de la pastorale de la santé.
- Tenir au courant les paroisses des offres de formation pour les bénévoles (cours pour auxiliaires de la communion, cours et sessions organisés par le Bureau cantonal de la pastorale de la santé).
- Coordonner et promouvoir les informations : rédaction et distribution de flyers, annonces orales à la fin des messes dominicales à une même date dans toute l'UP.

3.3.3. Rencontrer

- Réunir une ou deux fois par année les coordinateurs paroissiaux et, occasionnellement, les visiteurs/visiteuses.
- Poursuivre la mise sur pied d'un pèlerinage annuel pour les aînés de l'UP.
- Poursuivre l'organisation d'une rencontre festive des aînés de l'UP à l'occasion de la Saint- Nicolas et de l'Epiphanie (goûter des Rois).

4. Objectifs 2010 – 2015 (cf. p. 12)

PLAN PASTORAL 2010 – 2015 POUR LA DIACONIE

CALENDRIER	OBJECTIF	EXECUTANT	BUDGET
2010	<p>Au niveau de l'UP : délégation du coordinateur au Bureau cantonal de la pastorale de la santé</p> <p>Dans chaque paroisse : constituer une équipe de visiteurs/euses et désigner un/e coordinateur/trice paroissial/e</p>	<p>L'équipe pastorale de l'UP</p> <p>Le curé ou le prêtre répondant de la paroisse</p>	gratuit
2011	<p>Au niveau de l'UP : rédaction d'un flyer d'information et d'une page sur le site internet</p> <p>Dans chaque paroisse : promotion et distribution du flyer</p>	<p>Le coordinateur de l'UP</p> <p>L'équipe des visiteurs de la paroisse avec le curé</p>	150 frs
2011	<p>Au niveau de l'UP : participation des auxiliaires de la Communion aux modules de formation organisés par le Centre Ste-Ursule.</p>	Auxiliaires de la communion	gratuit
2012	<p>Au niveau de l'UP : réunir les coordinateurs paroissiaux.</p> <p>Dans chaque paroisse : achever les listes des personnes à visiter et des aînés âgés de plus de 82 ans</p>	<p>Le coordinateur de l'UP</p> <p>Le secrétariat de paroisse avec le coordinateur paroissial</p>	gratuit
2013	<p>Dans toutes les paroisses de l'UP :</p> <p>Apporter un message et une rose aux personnes visitées à l'occasion de la Journée des malades</p>	L'équipe des visiteurs/euses dans chaque paroisse	250 frs (pour l'UP)
2014	<p>Au niveau de l'UP :</p> <p>Mise sur pied d'une journée de formation continue pour les visiteuses et visiteurs auprès des personnes âgées et des malades</p>	Le coordinateur de l'UP	500 frs (conférencier)
2015	<p>Bilan et poursuite des objectifs. Réalisation concrète à déterminer selon les expériences faites entre 2010 et 2014</p>	Le coordinateur de l'UP avec les coordinateurs des paroisses	à déterminer